

ETAT DES LIEUX 2024 DE LA FORÊT ET DU BOIS SUR LE MASSIF CENTRAL

Le contexte spécifique forêt-bois sur le Massif central partagé lors de l'état des lieux :

« La forêt occupe 40% du Massif central (2 Mha feuillus / 800 000 ha résineux / 460 000 ha mixtes). Les essences résineuses comme feuillues subissent à des degrés divers les effets du changement climatique : attaques de parasites, dépérissements liés à la répétition des déficits hydriques, impact sur les taux de reprises des plantations... en dépit de ces impacts, la forêt reste le deuxième puits de carbone après les prairies du Massif central.

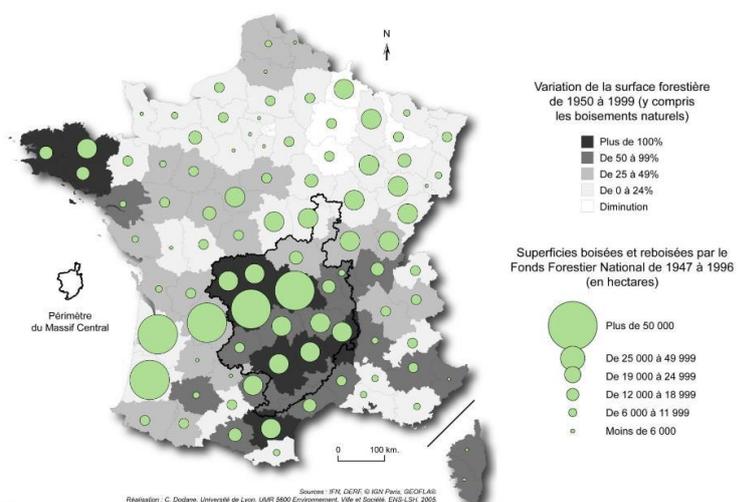
Les acteurs œuvrent pour analyser, suivre, anticiper l'évolution des peuplements forestiers d'aujourd'hui et de demain. Des outils tel le Département Santé des Forêts, les observatoires forestiers territoriaux couplés avec des données LIDAR, Clim-essence, Bioclimsol, CiSYFE aident à la projection et à la planification dans ce contexte d'évolution climatique.

Les forêts du Massif central jouent un rôle important de protection de la biodiversité notamment au travers des forêts anciennes qui constituent un enjeu. La constitution d'une trame de vieux bois est un objectif à atteindre pour améliorer le fonctionnement des écosystèmes forestiers et les outils de protection (îlots de sénescence, ORE, contrats Natura 2000, réserves biologiques, préservation d'arbres d'intérêt écologique, etc.) permettent de constituer cette trame de vieux bois, pour protéger les enjeux "biodiversité" / "forêts anciennes" / etc.

Les 12 parcs naturels qui couvrent 37% de la surface du Massif central et qui concentrent à eux seuls 65% des forêts sont fortement impliqués dans ces domaines tout comme le Conservatoire botanique du Massif central. Des dispositifs type Label Bas Carbone, Sylv'actes mais aussi les développements des dispositifs de paiements des services environnementaux (PSE) financent « des actions de gestion responsable de forêts qui permettent de renforcer ces services rendus ».

La forêt du Massif central est caractérisée par un fort morcellement de sa partie privée mais aussi de sa partie publique avec la problématique des biens de sections.

Les forêts évoluent en même temps que les propriétaires, les usagers, les riverains... Le Massif central est confronté à un déficit de culture de gestion forestière lié à l'existence d'une forêt récente, qui est ressentie comme « subie » (renouvellement des peuplements) et à un changement de génération des propriétaires qui percute la problématique du morcellement. Le Massif central concentre un accru forestier et un reboisement issu du FFN générant une variation importante de la surface forestière par rapport au reste de la métropole. La prise en compte des



fonctions et attentes sociétales dans ce contexte de changement climatique, d'arrivée à maturité de peuplements ainsi que les coupes sanitaires est un enjeu important : question des impacts environnementaux, des surfaces optimales pour les éviter de la concordance avec l'idée de la multifonctionnalité des forêts...

Sur le Massif central, la filière forêt bois représente plus de 65 000 salariés et 10 000 entreprises. En 2022, la récolte de bois a atteint 12 millions de m³ soit 30% de la récolte nationale, en majorité des grumes de bois d'œuvre (7,3 millions de m³) résineuses à 84%. Pour autant, il existe, en lien avec les effets fluctuants du marché mondial du bois, un risque de décrochage de la compétitivité de la production de bois du Massif Central face à des produits d'import qui ne respecte pas les mêmes règles environnementales, sociales

La certification « Bois des territoires du Massif central » (BTMC), existe depuis 2017 et avec 42 entreprises certifiées, 15 en cours, elle accompagne le développement de la filière bois par leur mise en relation et leur montée en compétence, dans la durée, en reconnectant les maillons de la chaîne de valeur(1)

Le dépérissement est très étroitement lié au changement climatique, mais aussi il est accentué selon la position et structures de certains peuplements. Il est en augmentation forte ces dernières années, impactant les volumes de bois mis en marché, leur qualité, la visibilité sur l'offre à plus long terme (remplacement d'essences).

Mais l'accessibilité à la ressource se réduit dans certains secteurs (enjeux de disponibilité du bois/de possibilités d'exploitation). Les entreprises de travaux forestiers sont de moins en moins nombreuses. Les attentes de la société et d'acteurs également professionnels de la gestion forestière vis-à-vis de la forêt sont plus fortes et ne sont pas forcément en adéquation avec la mobilisation du bois/ou avec les choix de gestion sylvicole (sujet des coupes rases)

Pour répondre à la demande de la filière en augmentation, les projets de création ou d'agrandissement de sites de transformation sur le territoire doivent être approvisionnés avec la ressource du massif (sujets de la commercialisation des bois). La mobilisation de la ressource locale doit se faire pour des usages locaux et au-delà de nos territoires et le tissu d'activité (charpente, menuiserie, meuble, agencement, isolant,) est important à développer et moderniser ; il entrainera la filière et donc contribuera à mieux gérer la forêt.

Afin de participer à mobiliser cette ressource concentrée principalement dans le milieu rural, et à conforter une activité économique structurante sur le massif, le secteur de la construction bois est primordial. La traçabilité des bois du Massif central jusqu'au bâtiment construit reste un objectif important : dans cette dynamique, ce sont aujourd'hui, 90 bâtiments réalisés ou en cours (complétés par 26 offres de marchés diffusées sur les 3 premiers mois de cette année 2024) qui mettent en œuvre du bois certifié BTMC.

(1) Chaîne de valeur : ensemble des étapes, de la production et de l'approvisionnement en matière première jusqu'à la consommation finale. La coordination des acteurs impliqués et leur capacité à former un réseau cohérent, collaboratif et solidaire détermine son efficacité.

Les enjeux partagés lors de l'état des lieux :

Le Massif central n'échappe pas aux enjeux :

- D'une mise en gestion planifiée et durable de la forêt ainsi que de son adaptation au changement climatique (mobilisation des propriétaires sous-jacent)
- D'amélioration de la qualité des bois par la gestion sylvicole (feuillus en bois d'œuvre, essences méditerranéennes en bois d'œuvre et en gemmage...),
- De maintien de l'offre pour garder de l'activité et donc de l'attractivité dans le Massif, dont l'enjeu de la valorisation en cycle long des bois de crise
- D'attractivité des métiers de la filière forêt bois et notamment des métiers de l'amont,
- De valorisation des bois locaux, transformés localement, tracés et certifiés, en construisant des chaînes de valeur inscrites au cœur des territoires au travers de la certification « Bois des territoires du Massif central » (BTMC) incluant l'enjeu de modernisation des entreprises de transformation du bois, leur évolution, la production de nouveaux produits compétitifs par rapport à l'importation,...
- De dialogue entre le monde de la forêt et la société civile.
- de conservation (et même de renforcement) de la biodiversité/services écosystémiques, qui sera la meilleure alliée des forêts pour leur résistance et leur résilience face au changement climatique (préservation d'une trame de vieux bois par ex)

L'enjeu sous-jacent du morcellement foncier limite l'application de documents de gestion et la certification de gestion durable et multifonctionnelle, rend difficile l'implication des propriétaires, freine la mobilisation de la ressource, augmente la complexité des dossiers... alors que le changement climatique nécessite de faire évoluer les pratiques, de prendre en compte les dépérissements, de traiter voire d'anticiper l'accroissement des risques naturels...

La prise en compte du risque (et particulièrement celui de l'incendie de forêt) sur le Massif central est un enjeu pointé pour les prochaines années ; la diminution de l'interface habitat-forêt, l'augmentation des périodes de sécheresse et la crise sanitaire de la forêt constituant des facteurs aggravants.

Le constat, même s'il est national avec des températures moyennes annuelles en hausse et plus de 50% des communes françaises classées à risque feux de forêt d'ici 2050, est que l'évolution du risque doit être anticipé dans les départements du Massif non concernés jusque-là. Pour cela, il y a besoin de travailler sur la prévention en partageant les expériences sur la mise en application de la réglementation entre le Nord et le Sud du Massif central. La forêt jouant un rôle dans plusieurs risques, il est nécessaire d'avoir un regard transversal.

Une gouvernance pour atteindre ces objectifs :

Le groupe thématique forêt-bois est composé de membres du Comité de Massif et de personnes qualifiées, d'experts et d'acteurs sur le thème et des territoires. Depuis sa création en 2018, il a comme mission de suivre, orienter et mettre en œuvre la stratégie forestière du Massif central écrite dans la feuille de route et de favoriser le porté à connaissance entre les acteurs, la diffusion de l'information et

l'émergence de projets dans une logique d'expérimentation et de transférabilité. Il a un rôle de soutien et de conseil auprès du Comité de Massif sur les questions forestières (études, analyses, actions) tout en étant force de proposition dans la définition des futurs programmes forêt-bois du Massif central. Il est chargé de vérifier que la certification BTMC dans sa mise en œuvre contribue pleinement aux objectifs du Comité de Massif et peut être consulté sur les projets qui sollicitent des financements du Massif.

Il est prévu de poursuivre la gouvernance actuelle avec, autour de ce groupe thématique forêt-bois :

- La commission spécialisée « développement des produits de montagne », qui inclut le groupe, assure la cohérence des travaux de ce dernier avec les objectifs fixés par le Comité de Massif ;
- Le commissariat de massif (ANCT) et les services des conseils régionaux, sont chargés chacun en ce qui les concerne et dans la limite de leurs compétences et de leurs moyens, d'appuyer le déploiement de cette feuille de route, tant en matière d'appui aux projets ou aux structures, qu'en terme de co-animation et de suivi.

Cette stratégie est déclinée dans les programmes financiers du Massif central. En co-financement avec les autres collectivités territoriales, l'État (FNADT) intervient prioritairement sur l'accompagnement de l'ingénierie et de l'animation de projets, et l'Europe (FEDER Massif central) via les fiches mesures dédiées accompagne le volet filière particulièrement avec la possibilité de soutenir les investissements réalisés dans le cadre des politiques de massif et en cohérence avec le schéma stratégique de Massif central. Des entreprises de transformation représentatives pourraient mieux s'impliquer dans ce groupe.

La dynamique des projets forêt bois en œuvre pour répondre à la stratégie :

Les objectifs 2018-2024 de la stratégie pour la forêt et le bois du Massif central ont guidé les projets mis en œuvre au travers des programmes financiers du Massif central : Créer de l'innovation au cœur des territoires, penser marcher, penser collaboratif, transférer les expériences entre acteurs, valoriser les initiatives face au changement climatique.

Ce cadre a permis l'émergence de projets précurseurs, innovants qui cherchent à faire évoluer les pratiques et les approches. Ils ont ou sont en train d'essayer.

Les moyens ont été fléchés sur l'accompagnement de l'ingénierie et de l'animation de projets, dans un esprit collaboratif, en cohérence et en adéquation avec le développement de projets territoriaux et avec un caractère concret et capitalisable ou favorisant l'expérimentation (test d'outils, de méthode) au sens de la loi montagne.

Exemple de projets accompagnés précédemment :

- La structuration des entreprises avec la certification BTMC, le développement de méthodes et d'outils d'ingénierie favorisant l'utilisation de bois locaux, notamment dans la construction (les outils « bois local et ART également) ;

- Les projets de valorisations des essences du Massif (Châtaigner, Sapin **pectiné**, Pin sylvestre et Pin maritime) ;
- Les projets concernant le foncier forestier, ainsi que le développement du Label bas carbone, ayant permis de déployer des méthodologies et des outils repris et utilisés aujourd’hui à l’échelle nationale...

Ces exemples sont des solutions au service de l’objectif fort défini par la Comité de Massif autour de la valorisation des bois locaux transformés localement tracés et certifiés en construisant des chaînes de valeur dans les territoires du Massif central.

Un objectif fort redéfini par le Comité de Massif central face au défi du Changement climatique et suite à l’état des lieux

Après 5 ans de mise en œuvre de la stratégie forêt Bois du Massif central, il est réaffirmé que la forêt et la filière bois représente, pour le Comité de Massif un potentiel de développement important à condition de créer et maintenir la valeur sur le massif.

Face aux effets constatés et à venir du changement climatique, l’enjeu relevé dans l’état des lieux est le besoin **d’agir pour une forêt résiliente, diversifiée** qui doit continuer à jouer son rôle multifonctionnel (économique, environnemental et social/récréatif) et **participer efficacement au stockage du carbone** (en forêt, dans les matériaux (constructions en bois local) et en substitution des énergies fossiles). La prise en compte des espaces forestiers dans la **gestion des risques** qui vont s’intensifier devient un nouvel enjeu affirmé tout comme la **nécessité d’un dialogue et d’une concertation pour une meilleure compréhension entre les acteurs de la forêt et du bois et le grand public** dans un contexte d’évolution climatique qui induira des changements (de paysages, de pratiques, d’organisations, de planification...).

Penser collaboratif est l’axe évolutif de la feuille de route qui permettra le développement d’actions en réponse à ces défis en devenant « **Agir en collaboration** ».

Également, donner une identité Massif central en regroupant et valorisant les données et les indicateurs bois-forêt permettra d’avoir une vision d’ensemble du pilotage de la stratégie sur le massif.

Des principes pour y parvenir établis à l’issue de l’état des lieux par les acteurs

Les actions de collaborations doivent être renforcées :

Entre tous les acteurs de la filière forêt-bois pour être solidaires, complémentaires, organisés, innovants face aux défis de valorisation et de mobilisation des bois dépérissants et des essences actuelles et d’avenir (feuillus...), pour de nouveaux usages et débouchés du bois et pour diversifier les approches sylvicoles (nouveaux modes de regroupements fonciers ou de gestion).

Avec les autres domaines thématiques, pour décloisonner les approches et enclencher des effets leviers : liens aux territoires d’industries, au numérique, aux innovations mécaniques (pour faciliter l’organisation de la sortie des bois du massif, favoriser les clusters...), liens avec le domaine agricole (utilisateurs de bois, acteurs de l’entretien des paysages ...), liens entre acteurs forestiers et acteurs de l’eau, de la chasse (pour garantir l’équilibre sylvocynégétique), de l’environnement et du tourisme...

Pour une gestion intégrée des risques et des enjeux de protection : raisonner les projets dans une approche d'anticipation des risques et des besoins de protection : desserte forestière multifonctionnelle et DFCI, maîtrise foncière et gestion forestière planifiée, durable et réfléchie à l'échelle des massifs, utilisation des dispositifs de PSE et outils environnementaux pour des forêts plus résilientes, adaptées ou qui protègent face aux effets du changement climatique (exemple du maintien d'un couvert forestier).

Pour favoriser la concertation avec le public et les usagers parfois déconnectés des cycles de la nature et des besoins de la société. Il s'agit aussi de développer les partenariats avec la communauté scientifique (recherche) pour définir une vision commune et partagée de l'avenir des forêts.

Pour renforcer la connexion du Massif central aux dynamiques de sa ceinture périphérique. Le Massif central représente un stock de bois potentiellement au service de foyers importants de population situés en périphérie. Il est réaffirmé l'enjeu de renforcer des liens « gagnant /gagnant » entre ces territoires avec l'intérêt de garder la valeur ajoutée sur le Massif central et ainsi permettre d'y maintenir ou d'y faire revenir de la population.

La clé d'entrée pour œuvrer sur cet axe « agir en collaboration » reste l'ancrage territorial, les circuits de proximité, et l'animation au bénéfice des acteurs et partenariats publics privés, sous l'angle de l'innovation, de la recherche et du transfert d'expériences en laissant suffisamment de temps pour la bonne réalisation des projets.

Il sera recherché dans les projets l'effet démultiplicateur tiré de l'innovation ou d'expériences pilotes. Il est important d'inscrire dans le temps long les déploiements d'expériences réussies (les projets devront permettre de trouver les moyens financiers pour leur pérennisation et passer de la phase « start-up » financé par le Massif central à une phase pérenne avec la construction ou l'identification d'autres soutiens). La collaboration entre toutes les collectivités territoriales impliquées sur le Massif central est en ce sens à amplifier.